



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
DE RÉGION ILE-DE-FRANCE**

**Service Territoires**

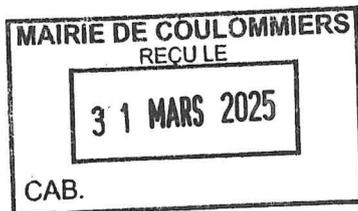
**Adresse postale :**

19 rue d'Anjou

75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr



Paris, le 21 mars 2025

Madame La Vice-Présidente  
Laurence PICARD  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
COULOMMIERS PAYS DE BRIE  
13 rue du Général de Gaulle  
77120 COULOMMIERS

N/ Réf. : 2025\_ST\_082\_ES\_LB

**Objet : Modification n°1 du PLU de LA CELLE-SUR-MORIN  
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Madame,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du PLU de la commune de LA CELLE-SUR-MORIN.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 14 mars dernier.

Ce projet de modification a pour objectifs :

- D'harmoniser les règles des différentes zones afin de faciliter la compréhension du règlement écrit. En outre, dans la zone N, ne seront plus autorisées les constructions liées à l'exploitation forestière afin de préserver la vocation naturelle de la zone N ;
- De mettre à jour les emplacements réserver : supprimer ceux déjà réalisés ou qui n'ont plus lieu d'être et en ajouter deux, le premier pour l'installation d'une réserve à incendie et le deuxième pour l'amélioration de la sécurité d'un carrefour ;

Notre Compagnie prend acte de l'ensemble des changements apportés via cette modification n°1 du PLU mais bien que nous comprenions la volonté de la commune de vouloir préserver la vocation naturelle de la zone N en luttant contre la cabanisation, nous déplorons que cela se fasse au détriment des exploitants forestiers.

Vous remerciant de nous avoir consultés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

*Damien GREFFIN*

✓ Certified by  yosign